

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2023/2023 - P.V N° 41
Réunion du Bureau Administratif du 29 Juin 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Patrick BAILLEUL - Laurent COTE - Claude DELOUX - Francis FRAMMERY –Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE

Excusé : Monsieur Pierre DESFACHELLES

Assiste : Monsieur Sylvain BROCHE

La commission présente ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Lorie MARTEL, ancienne arbitre, suite au décès de son père.

ADMINISTRATIF

La commission prend note de la démission au 30 juin 2023 de Monsieur SAUVAGE Fabien 1966822156 – 500077 BOULOGNE U.S.C.O.

Remerciements pour les services rendus

Le club est prié d'en prendre note

DISCIPLINE

Audition d'un arbitre régulièrement convoqué via Notifoot pour les motifs suivants :

- Usurpation d'identité d'un membre de la CDA
- Propos insultant vis-à-vis d'un observateur
- Critique et propos blessant envers un collègue

La commission note la présence de l'arbitre

La commission entend les explications de l'arbitre, et note :

- L'arbitre avoue avoir « craqué » sur le mois de septembre 22,
- L'arbitre reconnaît avoir créé les deux fausses adresses mails
- L'arbitre s'excuse des échanges qui sont allés trop loin,
- L'arbitre reconnaît le premier fait, sans équivoque,
- L'arbitre reconnaît que la motivation de ces usurpations est inconnue : un second degré non compris, ...

Pour les deux derniers motifs, l'arbitre reconnaît les termes des discussions avec des « non-amis »

L'arbitre renouvelle ses excuses concernant ces comportements en fin d'audition

Après un large débat et une longue discussion concernant la ou les sanctions(s), la commission décide :

- De retirer sa candidature en Ligue au regard de ses attitudes et ses comportements incompatibles avec la fonction d'arbitre - Copie de décision à la Commission Régionale des Arbitres.
- De transmettre le dossier à la Commission de Discipline du district pour l'usurpation d'identité de deux membres au moins,

TECHNIQUE ET STAGES

La commission présente le planning du séminaire de rentrée et du rattrapage.

Celui-ci est validé

La commission établit le planning de la saison dont les grandes lignes sont :

Séminaires de rentrée :

- Séminaire des arbitres de District Jeunes et Seniors :
 - Les 2 septembre 2023 à OUTREAU la journée
 - Rattrapage à (lieu à déterminer) le dimanche 24 septembre 2023 la journée
- Séminaire des arbitres Futsal :
 - Le vendredi 29 septembre 2023 à 18H45 à Marquise

Les convocations seront transmises par Laurent COTE

Toute absence devra être signalée au secrétariat technique qui se chargera de les reconvoquer à la date du rattrapage (dimanche 24 septembre 2023)

Les arbitres absents « non excusés » feront l'objet d'une convocation ultérieure (Décembre). Ils ne seront pas convoqués jusqu'à cette date, conformément au RI.

Le séminaire fera l'objet d'un questionnaire théorique et d'un test vidéo avec notation.

Les arbitres devront si possible avoir un téléphone portable avec SOCRATIVE- notation en direct.

Seront également évoquées lors de ce séminaire, les modifications aux lois du jeu pour la saison 2023 – 2024, le protocole commotion par le Dr Francis LEYVAL, membre de la Commission Régionale Médicale, le contrôle des licences via la FMI, les allocutions des personnalités, ...

Soirées d'Echange :

- Vendredi 19 janvier 2024, secteur Audomarois
- Lundi 22 janvier 2024 secteur Boulonnais
- Jeudi 1er février 2024, secteur Calaisis
- Vendredi 9 février 2024, secteur Canche-Authie

Questionnaires :

	Date d'envoi	Date retour	Correction le
Automne	30/10/2023	30/11/2023	05/12/2023
Printemps	11/03/2024	12/04/2023	17/03/2023
Jeune 1	18/12/2023	06/01/2024	
Jeune 2	15/02/2024	09/03/2024	

Formation Initiale en Arbitrage (F.I.A) :

- Sur le site de la Waroquerie à Boulogne sur Mer
 - les 15 et 22 septembre 2023 en soirée
 - les 16 et 23 septembre 2023 la journée
- Les 27, 28 et 29 décembre 2023 la journée - lieu à déterminer
- Sur le site d'un ou plusieurs clubs intéressés pour l'organisation d'une formation en arbitrage réunissant plusieurs clubs d'un même secteur (en collaboration avec Francis FRAMMERY pour le choix des dates et les inscriptions)

Assemblée Générale des Arbitres :

- Secteur Audomarois en date du samedi 8 Juin 2024

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

AGENDA

30/08/2023	MARQUISE	CDA plénière	18h30
02/09/2023	OUTREAU	Séminaire de rentrée	08h30

Le Président
Yann AUGÉ

Le Secrétaire
Patrick QUENIART